

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 28 MARS 2024

N° 2024-04-03

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date vingt mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 142
Présents (mini 40) : 46
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 73
Exprimées par pouvoirs : 107
Total (mini 132) : 180
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix chacun)

Didier-Claude BLANC, Patricia PICARD.

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN.

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 7 voix)

Gérard TENOUX

5 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Gilles CREMILLIEUX, Gérald GRIFFIT suppléant, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX.

37 représentants des communes, commune associée et villes-ports (porteurs chacun d'1 voix)

Janine AMAR, Fabienne BARBANSON, Sébastien BERNARD, Éric BOLLARD suppléant, Marc BOMPARD, Muriel BREDY, Hélène BRETTON, Philippe BOURSAUX suppléant, Philippe CAHN, Daniel CHARASSE suppléant, Pascal CIRER-METHEL, Gilles CREMILLIEUX, Pierre DALSTEIN, Lucien DE MUNTER, Stéphane DECONINCK, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Christian GODART, Claudine GOURDON, Vincent JACQUEMART, Nicolas JANNOT, Catherine LANTEAUME, Céline LASCOMBES, Dominique MALLIÉ, Jean-Noël PASERO, Martine PECH-RABASSE, Nicole PELOUX, Jean-Luc PERNET, Claude PIGAGLIO, Olivier REYNAUD, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Daniel ROUIT suppléant, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Géraldine SAVIGNAT, Lionel TARDY.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Didier ROUSSELLE à Sébastien BERNARD, Monique BALDUCCHI à Philippe CAHN, Annie FEUILLAS et Alain LABROT à Pascal CIRER-METHEL, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Gilles CREMILLIEUX (CCSB), Jean-François PERILHOU et Caroline YAFFEE à Gilles CREMILLIEUX (Orpierre), Claude BAS à Stéphane DECONINCK, Florent BRUNET et Jean-Paul MAZEL à Rosy FERRIGNO, Annick REYNAUD-FREY à Vincent JACQUEMART, Fabien LIMONTA et Sylvie PEROT à Corinne MOULIN, Viviane COURBET à Martine PECH-RABASSE, Renée MAOUI et Catherine RIMBERT à Nicole PELOUX, Julien CORNILLET et Marlène MOURIER à Patricia PICARD, Jeannie DENIEAULT à Olivier REYNAUD, Didier ROBERT à Éric RICHARD, Pierre COMBES et Yannis ROCHAS à Pascale ROCHAS, Jean-Christophe CAMP et Laurent COMBEL à Christelle RUYSSCHAERT, Alain JEUNE (Vesc) et Alain JEUNE (CCPDB) à Lionel TARDY, Françoise PINET et Agnès ROSSI à Gérard TENOUX.

Délégués excusés

Laurence GIRARD, Annkatrin JEPSEN, Sophie LACOSTE-PERICARD, Marc LAVARENNE, Alain LEVRERO, Danielle MARCELLIN-DELAYE, Roland PEYRON, Éric PHELIPPEAU.

Invités excusés

Pascale BOYER députée de la 1^{ère} circonscription des Hautes-Alpes, Audrey MATHIEU DDT responsable de l'antenne de Nyons, Marie POCHON députée de la 3^e circonscription de la Drôme.

Participaient également à la réunion :

Gérard BICHON, Patricia BILCOCQ suppléante, Philippe CANOVAS (DDFIP Nyons), Jacques SELLIER conseiller municipal de Chabestan, Henri GRAUGNARD suppléant, Jean SCHÜLER suppléant

Invité-es :

Frédéric GIRARD, chargé de mission Parcs naturel régionaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Christel MORIN Chargée de mission relation avec les collectivités Conseil départemental de la Drôme
Sébastien NINON, chargé de mission Parcs naturel régionaux à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote des Budgets primitifs 2024 : budget principal et budget annexe

Rapport

La Présidente présente les Budgets Primitifs 2024 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales incluant un budget principal et un budget annexe, proposés au vote du Comité Syndical.

Délibération

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité par 174 voix pour et 6 abstentions des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Adopte** le budget primitif 2024 du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales.
- **Adopte** le budget primitif 2024 du budget annexe.
- **Donne** tous pouvoirs à la Présidente pour solliciter toutes subventions et poursuivre l'exécution des présents budgets.
- **Précise** que pour l'année 2024, les participations statutaires des Régions et Départements seront de :
 - * 405 000 € pour la région Auvergne Rhône-Alpes
 - * 272 500 € pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - * 180 000 € pour le département de la Drôme
 - * 90 000 € pour le département des Hautes-Alpes

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

